

GARE D'OTTIGNIES

Comité d'accompagnement

Séance du 14/03/2025 – Procès-verbal

Participants : 15 (liste des présences jointe en annexe)

- Représentants des riverains :

- o Quartier Cerisiers/Congo/Xavier Charles/Albert 1er /Bourgaux/Clos de la Rivière : 1
- o Quartier avenue des Villas/Sentier de l'Athénée/avenue des Combattants : 1
- o Quartier de l'avenue Demolder : 1

- Echevins de l'Urbanisme et de l'Environnement : 1

- Ville (Urbanisme, Service technique, Environnement, Communication...) : 4

- SNCB : 5

- OTW/TEC : 1

- Entreprise SM Artes TWT-Artes Roegiers-CIT Blaton : 1

- Police : 1

1. Approbation du PV du 13/12/2025

Le procès-verbal est approuvé. Les représentants des riverains demandent à recevoir le PV de la réunion dans les 15 jours calendriers et à pouvoir formuler leurs remarques dans un délai de 10 jours calendriers (dérogation au R.O.I. qui prévoit 5 jours). Ensuite publication du PV sur le site de la Ville. Accord des autres partenaires sur cette proposition. L'approbation du PV à la réunion suivante n'est dès lors plus nécessaire. Le R.O.I. est adapté en ce sens.

2. Phasage global des travaux

a) Récapitulatif depuis le Comité d'accompagnement du 13/12/2025

(1) Installation de la gare provisoire aux Villas (SNCB)

La fin du déménagement des containers pour la gare provisoire a eu lieu le 14/02/2025. Les travaux d'aménagements intérieurs et des abords sont en cours. Les riverains n'ont pas constaté de nuisances liées à cette installation.

(2) Travaux de la gare des bus provisoire)(OTW/TEC)

Le TEC a dû faire procéder à l'abattage d'arbres malades le long du parking à la demande du SPW.

- (3) Travaux de démolition des bâtiments devant la gare (OTW/TEC)
Le permis de désamiantage a été octroyé.

- (4) Passerelle principale (SNCB)
Les travaux de levage des premiers éléments de la passerelle principale ont débuté le 4 mars 2025.

- (5) Couverture des 3 quais de la ligne 161 (SNCB)
Les travaux de fondation sont en cours. Une intervention sur le quai 10-11 avec démolition de roche est à reprogrammer suite à une action de grève Infrabel. La nouvelle date sera communiquée au Comité.

b) Zoom sur les 3-4 prochains mois

La SNCB précise les travaux attendus dans les 3-4 prochains mois et les impacts pour les riverains :

- (1) Installation de la gare provisoire aux Villas (SNCB)
Poursuite des travaux d'aménagements intérieurs et des abords.
Déménagement de la gare actuelle vers la gare provisoire fin 2025-début 2026.

Dans le cadre des mêmes travaux, la SNCB annonce l'extension provisoire du parking des Villas (+/- 30-35 places). Fin 2024, il y a eu l'ouverture de la partie basse du parking (17 places). Les riverains et la Ville informent avoir constaté que le parking est signalé complet alors qu'il reste des places libres. La SNCB informe qu'il s'agit de places réservées aux abonnés. Demande des riverains et de la Ville d'améliorer la communication et d'augmenter la durée du kiss&ride au Parking Droits de l'Homme.

Hors réunion : la SNCB confirme que la communication au niveau du parking est assurée (parking prioritaire pour les abonnés)



- (2) Travaux de la gare des bus provisoire (OTW/TEC)
La fin des travaux est estimée à juillet 2025. Ces travaux n'impliquent pas de nuisance particulière (Avenue des Droits de l'Homme).
- (3) Démolition des bâtiments en face de la gare (OTW/TEC)
Désamiantage, puis démolitions et évacuation des gravats.
Les emplacements PMR seront organisés en fonction des démolitions.
La navette Lennox pourra emprunter la gare des bus durant les démolitions.
Fin des travaux avant les congés d'été 2025.

(4) Passerelle principale (SNCB)

Pose des éléments au-dessus des voies (SNCB) La pose des tronçons de passerelle jusque derrière la gare est prévue d'ici fin juin 2025. Les tronçons de la gare jusque Limelette seront posés à partir d'août 2025 jusque novembre 2025.

La mise en service de la passerelle principale est prévue en juin 2026.

La SNCB informe que les travaux de nuit recommenceront fin mars-début avril avec :

- 3 fois par semaine, 2 transports exceptionnels par nuit avec occupation du parking Villas pour l'amenée des éléments de la structure de la passerelle.
- Levage des éléments dans la foulée

Cassage de roches pendant 1 week-end + 7/8 nuits en avril

Les dates exactes seront communiquées.

(5) Mise en service des voies 4 et 5-6 (SNCB)

Suite à la mise en service de la voie 4 le 27 avril 2025, et des voies 5 et 6 le 8 juin 2025, il y aura une diminution du bruit au niveau de l'aiguillage de la voie 3 qui ne sera plus systématiquement parcouru en situation déviée.

Le nouveau quai 5-6 sera mis en service le 8 juin 2025.

Date importante : fin 2026 mise en service des 4 voies du RER entre Bruxelles et Ottignies, ce qui entraînera une fluidification du trafic ferroviaire.

3. Divers : questions/réponses

Démission d'un représentant des riverains

Le Comité d'accompagnement acte la démission de Monsieur Christian VANHECK, représentant du quartier Cerisiers/Congo/Xavier Charles/Albert 1er /Bourgaux/Clos de la Rivière.

Afin de désigner un remplaçant pour ce quartier, il est convenu de procéder comme pour la désignation initiale des représentants avec un « toutes-boîtes ». La SNCB propose de profiter de cette communication aux riverains pour mentionner sur le même folder :

- le lien (QR-Code) vers la page SNCB dédiée aux travaux de la gare d'Ottignies
- le lien vers la page du site de la Ville dédiée aux travaux de la gare.
- l'adresse e-mail commune aux représentants des riverains



Risques liés à l'installation d'une grue-tour sur le site de la gare d'Ottignies

Avant de démissionner, Monsieur VANHECK a interpellé les autorités sur l'installation d'une grue-tour à proximité de la gare pour les travaux de la passerelle principale et la couverture des quais.

La SNCB a tenu à rassurer en confirmant que l'installation de la grue-tour est réalisée selon les règles de l'art et les normes en vigueur. La grue-tour est fondée sur des micro-pieux dans la roche.

L'engin lui-même est contrôlé par un organisme agréé avant sa mise en service, puis soumis aux contrôles périodiques exigés par la réglementation.

Les cas de levage et les risques associés sont analysés et validés par Infrabel.

La SNCB n'autorise aucun levage de charge au droit de voies ou quais tant que les conditions ci-après ne sont pas remplies :

- Contrôle périodique en ordre (engin et accessoires de levage)
- Analyse de risque préalable au levage de charges sur le domaine ferroviaire.

Indépendamment de ces dispositifs sécuritaires, la SNCB n'autorise pas le levage de charges directement au droit de voies ou quais en service.

Le représentant de l'avenue Demolder :

- informe que le stationnement sauvage a augmenté avenue Demolder depuis la diminution des places de parking côté Villas.
- informe que beaucoup de camions circulent durant la nuit en faisant du bruit (musique, demi-tour...) et que certains travaux (exemple : déchargement de grues à 2H du matin ou le dimanche matin) pourraient peut-être être déplacés à une heure plus raisonnable. La SNCB s'engage à relayer ces demandes auprès d'Infrabel.
- demande à être prévenu quand du charroi important sera planifié via l'avenue Demolder

La Ville souhaite faire le point sur les problématiques suivantes :

- Favoriser la prise du train à Louvain-la-Neuve pour soulager la pression sur la gare d'Ottignies.
La SNCB rappelle que le tarif de base du parking à Louvain-la-Neuve est déjà inférieur à celui d'Ottignies, ce qui a été accentué depuis plusieurs mois.
Ensuite, la SNCB a réduit à 1 euro par jour le tarif pour les voyageurs dans le cadre des travaux du Carrefour Léonard.
Malheureusement à l'heure actuelle cela ne fonctionne pas. Les voyageurs sont visiblement attirés à Ottignies par l'offre beaucoup plus étendue qu'à LLN.
- L'augmentation de la durée du Kiss & Ride au P2 Droits de l'Homme de 15 à 30 voire 45 minutes.

En cours d'analyse à la SNCB.

- Sécurité au droit du passage à niveau

La police signale de gros problèmes de sécurité au droit du passage à niveau en heures de pointe. L'idéal serait d'accélérer la mise en service du demi-tour Avenue Albert 1er. La SNCB rappelle que le passage à niveau pourra être fermé aux voitures dès que les travaux du SPW de réaménagement du carrefour N239/Masaya seront terminés. Le SPW doit sécuriser le carrefour par des feux et adapter le tracé cyclable. La SNCB rappelle également qu'il y aura ainsi 2 possibilités de dépose-minutes : côté Delvaux et près du demi-tour.

- Problème du stationnement côté avenue Albert 1er et avenue Demolder.

Depuis le début des travaux, il est constaté une augmentation du stationnement côté avenue Albert 1er et une hausse du stationnement sauvage entre autres avenue Demolder et autour de la gare.

La SNCB met tout en œuvre afin de maintenir un nombre de places de parking important durant les travaux notamment côté Villas, où une extension de 30 à 35 places sera réalisée prochainement.

- La SNCB rappelle sa demande que les mails de plaintes ou de demandes lui soit transmise via la boîte mail fonctionnelle :

« 7512.ottignies_comite_accompagnement_gare_b-st.13@belgiantrain.be »

Planning

Les riverains demandent une mise à jour du phasage des travaux proches.
La SNCB a intégré cette demande dans ce PV au point 2 – Phasage global des travaux.

4. Agenda des réunions

La prochaine réunion aura lieu le **vendredi 20 juin 2025 à 13H**. Lieu à confirmer. La SNCB propose une visite du chantier à l'occasion de cette réunion.

Rédigé le 26/03/2025 par la SNCB